

# rhone.vs N°8

Magazine d'information sur la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

juillet 2005

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement  
Service des routes et des cours d'eau

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt  
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

## Consulter pour bien faire

### VOIES DE CONCRÉTISATION

Le Plan sectoriel Rhône est aujourd'hui élaboré et a été mis en consultation le 10 juin. Il se compose d'une carte indicative des dangers que présente le Rhône sur l'ensemble de la plaine, et définit un espace sans lequel une sécurité durable n'est pas possible. Ce plan est maintenant soumis pour consultation aux communes, aux services de l'Etat concernés et aux associations et personnes intéressées, avant d'être définitivement approuvé par le Conseil d'Etat.

Quant au plan d'aménagement du Rhône, qui constituera le projet général de la 3<sup>e</sup> correction de Gletsch au Léman, il a été mis au concours. De nombreux bureaux d'ingénieurs ont fait leurs offres et le mandat est en cours d'adjudication. Ce plan essentiel constituera la principale référence pour toutes les mises à l'enquête, les projets d'exécution et les travaux sur le fleuve.

La rédaction

### La 3<sup>e</sup> correction sur Internet

Le titre du magazine «rhone.vs» se lit dans les deux régions linguistiques traversées par le fleuve, et fait également référence au lien Internet [www.vs.ch/rhone.vs](http://www.vs.ch/rhone.vs). Afin d'encore mieux vous informer, nous avons enrichi ce site en le développant autour de ce magazine.

Il vous est désormais possible d'accéder au contenu de tous les numéros parus, en choisissant un thème: photos, dessins de

Mix & Remix, ou articles. Vous trouverez également des réponses à vos questions, ainsi que l'état des travaux et les dernières nouvelles concernant le projet.



### Les secteurs prioritaires Sécuriser rapidement, ensemble

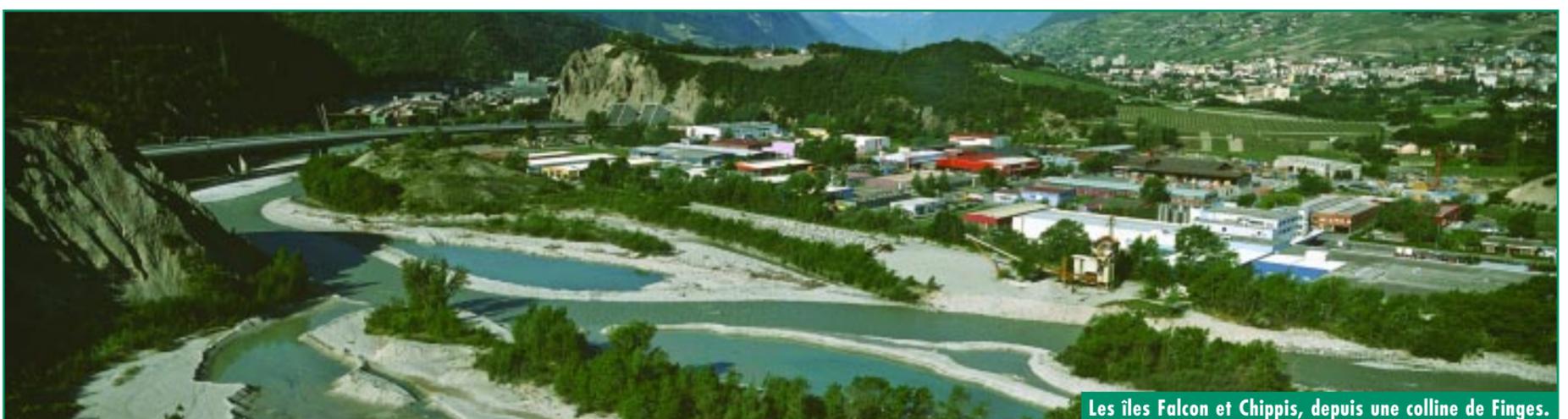
**Viège, Chippis, Sion et Fully sont particulièrement menacés par les crues du Rhône et doivent être prioritairement sécurisés, dans un esprit de concertation.**

La Lonza, à Viège, et Alcan, à Chippis, sont deux exemples significatifs: une importante crue du Rhône peut y détruire l'outil de production, priver de travail des milliers de personnes, coûter des milliards de francs à l'économie. Un tel événement dissuaderait également et pour longtemps tout investisseur potentiel. La nécessité d'entreprendre les travaux de sécurisation ne fait aucun doute. Comment le faire au mieux? Dans l'esprit de partenariat qui est celui de la 3<sup>e</sup> correction, et dans le respect des bases légales et des contraintes techniques et financières.

### Prendre en compte l'avis des acteurs locaux

Cette démarche participative veut tenir compte de l'avis des représentants locaux sur les solutions que proposent les spécialistes pour sécuriser les abords du fleuve. Etre à l'écoute de ces différents points de vue, réaliser ce qui est possible, permet de s'assurer que le Rhône ne se déconnectera pas des personnes qui l'entourent.

Pour la mesure prioritaire de Viège, par exemple, un groupe de plus de trente personnes, représentant les communes et les acteurs locaux concernés, a été constitué. Les différentes phases d'élaboration de la solution technique leur ont été présentées. Ces personnes ont fait part de leurs attentes qui ont été prises en compte lorsque cela était possible. Dans le cas contraire, des explications ont été données. Ce type d'échange est en cours sur tous les sites prioritaires.



Les îles Falcon et Chippis, depuis une colline de Finges.



## Gérer la crue impensable

Lorsque l'on a aménagé des fleuves, on l'a fait bien entendu en fonction du pire, selon les expériences passées. On s'est dit par exemple: «Ici passent habituellement 800 m<sup>3</sup>/s. Le plus dangereux serait qu'il y ait un jour 1000 m<sup>3</sup>/s. Aménageons donc pour que cette quantité d'eau s'écoule sans faire de dégâts. Et si le débit était de plus de 1000m<sup>3</sup>/s? Cela n'arrivera pas», disait-on. On n'imaginait simplement pas qu'il puisse y avoir pire que le pire. Aujourd'hui, gérer ce qu'on appelle «le risque résiduel», c'est gérer ce qu'on oublie... quand on a pensé à tout! Et limiter les dégâts quand la nature bat ses propres records.

La crue de l'an 2000 a mis en évidence que lorsque le débit du Rhône était un petit peu plus élevé que ce qui avait été prévu pour la 2<sup>e</sup> correction, cela pouvait faire des dégâts: en l'occurrence, potentiellement, 10 milliards de francs! La 3<sup>e</sup> correction protège toute la plaine contre les crues centennales\*, mais la question se pose à nouveau: comment faire pour des débits encore plus importants dont nous savons qu'ils peuvent se produire et qui, inévitablement, causeront des inondations?

Aux mesures de renforcement et d'élargissement prévues partout, on peut en rajouter une pour sauvegarder nos biens les plus précieux. Près de ceux-ci, on peut créer des arrière-digues en guise de remparts. Celles-ci, de faible hauteur, seront combinées, en amont du fleuve, à des digues «submersibles».

### La digue submersible en bref

#### Sans digue submersible: la roulette russe!

Sans l'existence d'ouvrage de ce type, les digues traditionnelles peuvent lâcher ici et là, n'importe où, donc également là où on ne le voudrait surtout pas.

#### Avec la digue submersible, la crue sous contrôle

La digue submersible permet de gérer des inondations devenues inévitables en les dirigeant vers des zones de moindre valeur. La digue est submergée exactement où on l'a prévu et uniquement lorsque la capacité hydraulique en aval est dépassée.



Cette appellation dit bien la réalité. En cas de trop fort débit, ce type de digue peut être submergé sans se rompre, ce qui n'est pas le cas des digues normales. C'est ainsi que l'on évitera, dans tous les cas, une rupture de digue à proximité directe des habitations.

Ces précautions multiples n'impliquent cependant pas que la plaine – quels que soient les volumes d'eau du fleuve – ne subira jamais aucun dégât. Mais elles nous assurent que tout sera encore mieux protégé et en particulier les zones construites de manière dense.

Le choix de cette solution, ainsi que les endroits où elle pourrait être appliquée, ne sont pas encore arrêtés. Cela se fera dans les deux prochaines années, ou plus rapidement dans les secteurs prioritaires comme Viège, Chippis, Sion et Fully (voir page 1).

\* *Crue centennale: crue pouvant survenir, statistiquement, une fois en moyenne sur une durée de cent ans. Le Valais a connu dernièrement trois crues (presque) centennales: en 1987, 1993 et 2000.*

## Le Rhône comme atout touristique

Le Rhône et ses abords attirent déjà les adeptes de la marche en famille, du vélo, du roller, du cheval, du rafting et du ski à roulettes. Sa 3<sup>e</sup> correction est l'occasion de renforcer et d'élargir cette offre et de développer les loisirs dans la plaine. Une étude en ce sens est en cours. Elle est menée par des spécialistes du tourisme valaisan, sous la conduite du Service de l'économie et du tourisme. Ses conclusions sont attendues pour cet automne.



La 3<sup>e</sup> correction pour développer des activités touristiques et sportives.

## Protéger Viège et la Lonza

### Une action prioritaire

*La nécessité d'entreprendre des travaux de sécurisation pour protéger la zone industrielle de la Lonza-DSM ne fait aucun doute. La solution technique est définie dans ses grandes lignes, elle est en cours d'ajustement.*



*En 2000, le secteur de Viège avait eu à souffrir, ponctuellement, d'inondations. La formation de brèches a pu être évitée de justesse par des renforcements durant la crue. Cela avait mis en évidence le très mauvais état des protections de ce lieu stratégique pour une partie importante de l'économie cantonale.*

Ces réparations provisoires, même si elles permettent de parer au plus pressé, sont totalement insuffisantes pour offrir une sécurité durable. Pour garantir celle-ci, un projet prioritaire a été élaboré et est actuellement en cours d'ajustement.

L'exécution de ces travaux de protection est devisée à 80 millions. Un montant à mettre en relation avec les 2 milliards de francs que pourrait coûter, dans ce secteur, une crue du type de celle d'octobre 2000. Sans compter les possibles pertes en vies humaines.

Ci-dessous, les grandes lignes de ce projet de sécurisation en l'état actuel du dossier.

### Le Rhône à Lalden et à Baltschieder: élargir

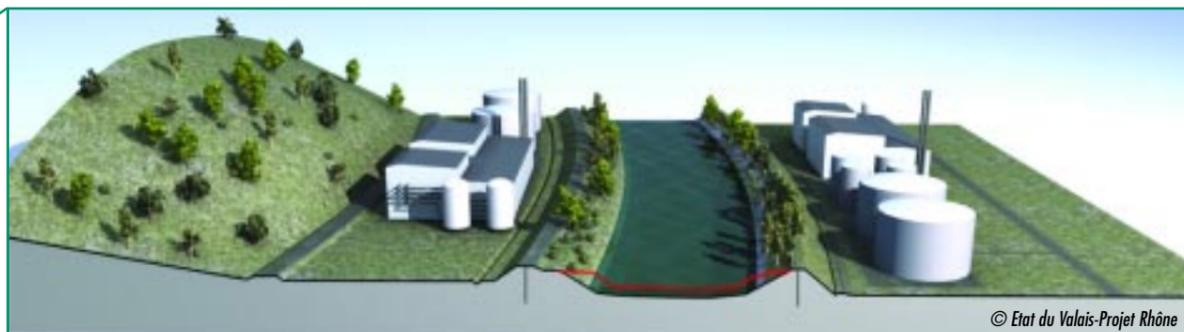


© Etat du Valais-Projet Rhône

*Dans ce secteur, la capacité actuelle du Rhône à absorber les crues est particulièrement faible. A Lalden, par exemple, la crue qui devrait pouvoir transiter sans représenter de danger est estimée supérieure de 50% à celle qui peut passer aujourd'hui. Un élar-*

*gissement d'environ 50% de la largeur actuelle du lit du fleuve permet de garantir le transit d'une crue extrême. Une nécessité au vu des investissements dans le secteur industriel tout proche. (La ligne rouge sur l'illustration représente l'état actuel.)*

### Le Rhône dans la zone industrielle de la Lonza: abaisser le fond



© Etat du Valais-Projet Rhône

*La capacité de faire transiter de grosses quantités d'eau dans ce secteur est plus importante qu'à son amont et à son aval. Ici, le niveau de sécurité sera augmenté par la création d'un*

*lit unique correspondant à la largeur du lit majeur, et par un abaissement du fond. (La ligne rouge sur l'illustration représente l'état actuel.)*

### Le Rhône à l'embouchure de la Vispa: élargir



© Etat du Valais-Projet Rhône

*L'embouchure de la Vispa est élargie. Cela permet une meilleure jonction des deux cours d'eau, l'exploitation des matériaux charriés par le fleuve et la gestion de crues supérieures à une crue centennale. Le contrôle est rendu possible*

*par un système de digues submersibles (voir page 2) couplé à une gestion de crue extrême de la Vispa qui fait l'objet d'un projet communal spécifique bientôt mis à l'enquête. (La ligne rouge sur l'illustration représente l'état actuel.)*



## Vos questions à rhone.vs



**Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.**

### > Une conduite souterraine peut-elle résoudre les problèmes de sécurité du Rhône?

> Les débits du fleuve sont énormes. Si on devait faire passer le surplus d'eau du Rhône en crue dans une conduite, celle-ci devrait avoir la dimension d'une galerie couverte de l'autoroute valaisanne par exemple, et faire 100 kilomètres de long! Outre un coût plusieurs fois supérieur à celui estimé de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône, la sécurité ne serait pas garantie. En effet, la gigantesque canalisation pourrait se boucher n'importe où, sans que l'on sache où est le problème. D'une manière générale, couvrir un cours d'eau, c'est s'interdire des interventions comme enlever les graviers, les limons. Les solutions à ciel ouvert sont largement préférables.

### > Peut-on valoriser l'eau potable valaisanne?

> Certainement. Notre canton dispose d'impressionnantes ressources, et des études économiques sont en cours sur ce sujet. Même si la 3<sup>e</sup> correction n'a pas à réaliser un tel projet, qui n'apporterait pas une amélioration sensible de la sécurité, elle peut cependant



offrir une occasion unique de placer une conduite d'eau potable le long du fleuve, reliant les communes entre elles et permettant, le cas échéant, d'exporter notre eau.

### > Va-t-on déplacer les voies CFF pour réaliser ce projet?

> Non. Des infrastructures aussi importantes que les voies CFF sont intouchables, car cela nécessiterait un déplacement sur de longues distances et occasionnerait des coûts disproportionnés. Elles sont considérées comme des contraintes majeures pour la 3<sup>e</sup> correction du Rhône.

## Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



**Hans Hallenbarter**  
Président d'Obergesteln depuis 1989

«Après les intempéries de 1987, qui avaient causé plus de 3 millions de dégâts, le canton avait prévu pour notre commune un projet devisé à 700 000 francs. Mais il n'offrirait pas les mêmes garanties de sécurité que les travaux de la 3<sup>e</sup> correction. Ceux-ci prévoient notamment la construction d'un nouveau pont, ils coûteront 3,7 millions et devraient débiter cet hiver\*. C'est la première réalisation qui applique les principes de la 3<sup>e</sup> correction. J'espère qu'elle servira de modèle. Il faut dire que les gens sont informés depuis longtemps et qu'aujourd'hui ils ont compris qu'il ne s'agissait pas uniquement d'un projet communal, mais de celui de tout un canton. Il n'y a eu aucune opposition, pas même des associations de protection de la nature. Et puis je suis ravi que ces travaux tombent sous ma présidence! C'est un peu le couronnement de ma carrière, je suis heureux de pouvoir léguer cela à ma région.»

\* Ndlr: la décision du Grand Conseil a été prise le 18 juin 2005.



**Ariane Widmer Pham**  
Architecte urbaniste, Vaud

«J'ai découvert les détails de la 3<sup>e</sup> correction dans «rhone.vs», et j'ai été surprise que les arguments touristiques et environnementaux n'y soient pas mieux mis en évidence. Ici, sur Vaud, pour la Venoge par exemple, la motivation des travaux était à la fois paysagère et romantique. Mais les Valaisans n'ont pas cette relation avec leur fleuve. J'ai passé les vingt premières années de ma vie à Sierre, mais je ne crois pas qu'il y ait un seul immeuble qui donne sur le Rhône.

Donc j'aime l'idée qu'on lui donne de l'espace, qu'on puisse s'y balader. Parce que le Rhône a toujours été hostile: il était à l'époque marécageux et envahissant, il est désormais endigué et violent. La 3<sup>e</sup> correction en fera enfin un fleuve agréable.

Trente ans de travaux? C'est le projet de toute une génération! Il faudra imaginer une structure à long terme, donc rester souple.»



**Jacky Lager**  
Musicien heureux, Roche (VD)

«J'ai grandi à Châteauneuf et mes plus belles journées se sont déroulées au bord du Rhône, vers Aproz, avec les copains. Il y avait des plages de sable blanc et de petits lacs en retrait, où l'eau était tiède. Plus tard, adolescent, j'ai gratté les premières filles et embrassé les premières guitares au bois de Finges, toujours au bord de l'eau, autour d'un feu de bois.

Et puis j'ai voulu voir jusqu'où allait le Rhône, et je l'ai suivi jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer. J'ai toujours pensé que ce fleuve, qui traverse le Léman et réapparaît de l'autre côté, faisait de même avec la Méditerranée. Je suis donc allé le retrouver en Afrique, et je sais que quelques gouttes de ces pluies tropicales étaient de lui.

Finalement, le Rhône m'a suivi partout. Il balade nos racines et nous sommes intimement liés à lui, à nos paysages, à la Terre. J'ai écrit dans une de mes chansons: «Les racines sont profondes pour toucher d'autres mondes.»

**rhone.vs paraît deux fois par an**

### Je commande gratuitement

Le(s) numéro(s)  1  2  3  4  5  6  7  8 de **rhone.vs**

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

**rhone.vs** est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous

### Je m'abonne gratuitement à rhone.vs

Nombre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse complète (hors canton): \_\_\_\_\_

A envoyer à: DTEE, Projet Rhône  
CP 478, Av. de France, 1951 Sion

## Votre avis ...

**La 3<sup>e</sup> correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:**

**- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.**

**- Posez-nous vos questions.**

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône, Tony Arborino  
CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion  
e-mail: rhone@admin.vs.ch - site remis à jour: www.vs.ch/rhone.vs